



Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

L'honorable Julie Dabrusin, C.P., députée
Ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature
Chambres des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Par courriel : ministre-minister@ec.gc.ca

Le 3 juin 2026

Madame la Ministre,

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (le Comité) vous écrit pour vous faire part d'observations découlant de ses réunions du 12 mars 2026 et 26 mars 2026, pendant lesquelles il s'est penché sur le *Rapport d'étape 2025 sur le Plan de réduction des émissions pour 2030*, qui est publié conformément à la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*. En tout, dix témoins ont comparu dans le cadre de son étude, dont des responsables d'Environnement et Changement climatique et du Bureau du vérificateur général du Canada, ainsi que des représentants de l'Institut climatique du Canada et du Groupe consultatif pour la carboneutralité. Selon les témoignages entendus, bien que le Canada ait réalisé des progrès en matière de réduction des émissions et d'amélioration de son intensité carbonique, les projections actuelles montrent qu'il n'est pas en voie d'atteindre d'ici 2030 la cible qu'il s'est fixée par voie législative.

Les discussions ayant eu lieu au Comité ont fait ressortir le rôle des principales mesures fédérales, comme la tarification du carbone industriel, la réglementation du méthane et les mesures en faveur des combustibles propres, pour favoriser la réduction des émissions. Par ailleurs, il reste encore d'importants défis à relever dans certains secteurs, comme l'industrie du bâtiment, l'industrie pétrolière et gazière et l'industrie lourde, où les changements à apporter sont considérables et où la transformation prendra du temps. Des témoins ont dit que le fait de prendre du retard par rapport aux jalons à court terme peut rendre les importantes réductions à atteindre encore plus difficiles à réaliser plus tard, ce qui rappelle l'importance du maintien de l'orientation stratégique à long terme du Canada en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Ils ont aussi dit que la réduction des émissions peut également favoriser les investissements et la compétitivité économique du Canada, surtout lorsqu'une orientation stratégique claire et prévisible permet aux entreprises de prévoir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

À la lumière de ces considérations, le Comité presse le gouvernement du Canada à continuer de renforcer ses mesures actuelles et les mesures projetées afin qu'elles soient suffisamment efficaces pour réduire l'écart entre les réductions d'émissions prévues et les cibles que le Canada s'est fixées par voie législative, et pour clairement faire comprendre le progrès en ce sens en collaboration avec les provinces, les territoires et les autres partenaires. Il est nécessaire d'agir ainsi afin de préserver la confiance envers la trajectoire canadienne de réduction des émissions et de veiller à ce que le pays reste sur une voie réaliste menant à la carboneutralité d'ici 2050.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Joan Kingston". The signature is fluid and cursive, with the first name "Joan" and the last name "Kingston" clearly distinguishable.

L'honorable Joan Kingston, sénatrice, présidente
du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de
l'environnement et des ressources naturelles

c. c. : Catherine Cuerrier, greffière, Comité sénatorial permanent de l'énergie, de
l'environnement et des ressources naturelles